



## DOSSIER DOCUMENTAIRE

### L'intelligence artificielle au service de la gestion des finances publiques



Dès 2014, les ministères économiques et financiers se sont emparés de l'intelligence artificielle et ont, en dix ans, développé pas moins de trente-cinq outils pour détecter les risques de fraude des particuliers, les difficultés des entreprises, ou pour apporter des réponses plus rapides aux usagers. A la lumière d'une enquête de la Cour des comptes publiée en 2024, retour sur ces expérimentations, leur impact sur le plan financier et sur le volet ressources humaines.

#### Le rapport de la cour des comptes

Après une enquête menée sur la période 2015-2023, la Cour des comptes a rendu public en octobre 2024 un [rapport](#) sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) aux ministères économiques et financiers. Les systèmes d'IA recensés concernent la fiscalité, les contrôles douaniers, la lutte contre le blanchiment, la statistique publique, le droit de la consommation, les aides aux entreprises, la sécurité économique, le contrôle réglementaire de la dépense publique ou encore les relations avec les fournisseurs de l'État.

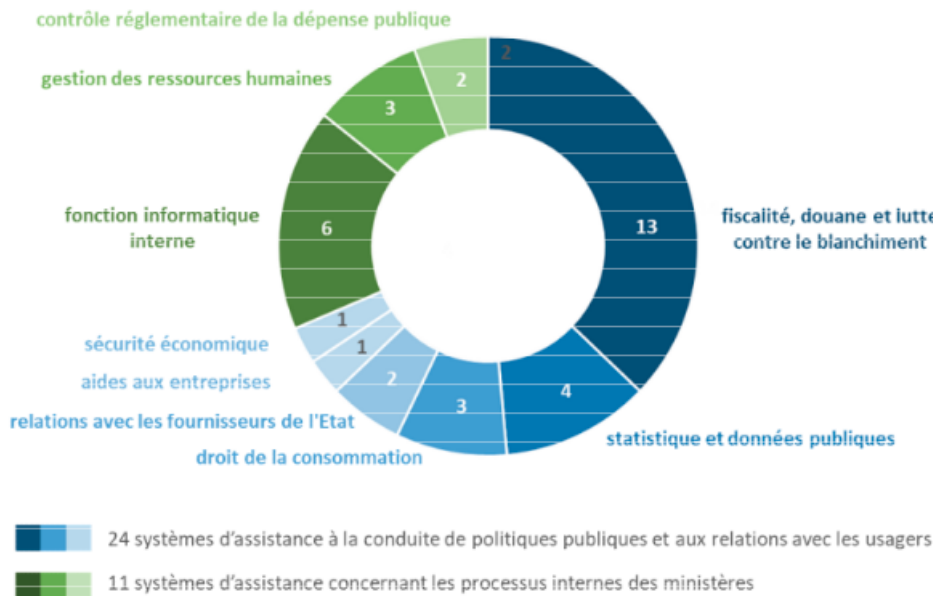
La Cour souligne que, pendant cette période, les projets ont majoritairement été portés et mis en œuvre par la Direction générale des finances publiques (DGFIP) et l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE) : « huit directions du MEFSIN recourent aux systèmes d'IA pour un coût total évalué à 66 millions d'euros depuis 2015. La DGFIP et l'agence pour l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE) regroupent la moitié de ces systèmes et 95 % des moyens mis en œuvre pour leur développement ».

Et en 2022, le recours à cinq systèmes d'intelligence artificielle à la DGFIP et à l'AIFE a généré 20,4 millions d'euros d'économie. Si les rapporteurs jugent les économies « avérées », ils regrettent cependant qu'elles aient été moins importantes qu'estimées initialement.

Voir l'article en ligne [La Cour des comptes pointe les lacunes de l'IA au ministère de l'Économie et des finances](#), Le Mag IT, 18/02/2025

(Voir l'article : La Cour des comptes passe au crible les expérimentations de l'IA par Bercy - La Gazette des communes, 16/12/2024)

## Répartition des programmes d'IA des ministères économiques et financiers selon leur domaine d'intervention



Source : Cour des comptes<sup>10</sup>

## Tour d'horizon des principaux usages au sein du ministère

### Répartition par type d'IA des programmes des ministères économiques et financiers



Source : Cour des comptes. Lecture : parmi les 35 systèmes d'IA que comportent le MEFSIN, 11 ont ou auront pour fonction principale d'analyser des données textuelles, dont le programme Econtact + développé par la DGFIP.

Ces outils sont utilisés dans des domaines variés mais la lutte contre la fraude et l'exécution des dépenses publiques restent prépondérantes dans les applications du ministère.

La Direction générale des finances publiques a très tôt identifié l'intelligence artificielle comme une opportunité pour l'analyse et le traitement de données afin d'optimiser la gestion fiscale, lutter contre la fraude et améliorer la gestion comptable.

Dans son [Schéma directeur du numérique](#) publié fin juillet 2025, la DGFIP rappelle que l'utilisation de l'IA sera « privilégiée chaque fois qu'elle permettra de renforcer l'efficacité des services, ainsi que l'efficacité de la gestion et du recouvrement des recettes publiques »

Développé dès 2014, **CFVR** (Ciblage de la Fraude et Valorisation des Requêtes) est un système qui fait appel au datamining, qui consiste à analyser et modéliser des typologies d'anomalies ou de fraudes fiscales à partir de grandes quantités de données. L'IA permet ainsi de préanalyser des données à grande échelle et d'identifier des dossiers d'anomalies ou de fraudes potentiels. Ensuite, les agents examinent les dossiers ciblés pour valider la pertinence de lancer un contrôle. En 2024, près de la moitié des contrôles fiscaux des professionnels et près de 45 % des contrôles fiscaux des particuliers ont pu être réalisés grâce à ces détections.

Déployé fin 2022, le programme **Foncier Innovant** analyse les photos aériennes, pour détecter des constructions ou des aménagements non déclarés par leurs propriétaires. Concrètement, des algorithmes exploitent et extraient des prises de vue aériennes publiques de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et, sur la base de ces photos, ces algorithmes vont être capables de repérer les contours des immeubles bâtis ainsi que les piscines. Un traitement informatique vérifie, à partir des déclarations des propriétaires, si les éléments détectés sur les images sont correctement imposés. Un agent de l'administration fiscale prend alors le relai : il vérifie manuellement chaque anomalie détectée, puis, le cas échéant, demande des informations au propriétaire du bien concerné avant un éventuel avis de taxation.

Voir la publication en ligne : [Détection des fraudes, analyse de données... : comment l'IA a fait son entrée à Bercy](#) – www.economie.gouv.fr, février 2025

Voir l'article en ligne : [A Bercy l'IA génère des économies, mais moins qu'escompté](#) – CIO, 14/11/2024

Voir l'article en ligne : [Fraude fiscale : une traque à grand renfort d'intelligence artificielle](#) – La Tribune, 13/02/2025

(Voir l'article Helios 2, déploiement de l'IA, GMBI...La DGFIP avance sa stratégie numérique - Gazette des communes, 21/08/2025)

Le projet **LLaMandement** est une solution d'aide à la gestion des amendements parlementaires qui a fait d'objet d'un test pour le projet de loi de finances pour 2024. Aboutissement de travaux conjoints de la direction de la législation fiscale (DLF) ainsi que des équipes d'analystes de la direction de la transformation numérique (DTNum), elle a permis de résumer 10 000 amendements en 15 minutes, et d'en tirer des résumés de trois lignes. Elle a en outre été en mesure d'analyser et d'attribuer automatiquement aux équipes concernées près de 7 000 amendements fiscaux au PLF 2024.

(Voir l'article : LLaMandement : l'IA générative de Bercy pour résumer 10 000 amendements en 15 minutes – Next, 14/02/2024)

(Voir l'article : A la DGFIP, la préparation du débat parlementaire se fait grâce à l'IA générative – Acteurs publics, 13/02/2025)

(Voir l'article : L'examen des lois de finances au rythme de l'intelligence artificielle – Gestion & Finances publiques, mai-juin 2024)

Comme l'affirme M. Le Gallou, directeur départemental des finances publiques : « le projet de loi de finances est souvent bâti selon les exécutions passées des lois de finances précédentes. Sur la base de ces expériences antérieures une intelligence artificielle pourrait valablement faire « tourner » un certain nombre de scénarios d'exécution ». Quelques simulations pourraient être proposées en ajoutant ou en retirant des paramètres à l'exécution passée ; elles nous éclaireraient afin de bâtir le projet de loi de finances qui fait l'objet de tous nos soins. »

Voir l'article en ligne : [Fraude fiscale : une traque à grand renfort d'intelligence artificielle](#) – La Tribune, 13/2/2025

(Voir l'article : Ce que peut attendre un directeur administratif et financier de l'Intelligence Artificielle - Revue française de finances publiques n°169, 2025)

(Voir l'article : La DGFIP mise sur l'IA – Servir, Juin 2024)

## L'AIFE

L'[Agence pour l'informatique financière de l'Etat](#) utilise depuis 2020 des algorithmes d'analyse prédictive pour mieux cibler les contrôles des dépenses publiques.

Depuis quelques années, ses applications sont dotées d'assistants virtuels (chatbots), robots logiciels utilisant des technologies d'intelligence artificielle pour dialoguer avec les utilisateurs. En 2024, trois applications Chorus utilisent ces solutions.

Concrètement, en termes de gain de temps, en 2024, sur les 958 560 sollicitations adressées au support, 712 916 sollicitations ont été traitées automatiquement par le chatbot ClaudIA, soit 74% des

sollicitations. 152 786 d'entre elles ont donné lieu à des conversations LiveChat, et 92 858 sollicitations ont généré des tickets déposés sur la [plateforme](#).

Voir l'article en ligne : [La cour des comptes pointe les lacunes de l'IA au ministère de l'Economie et des finances](#) – Le Mag IT, 18/02/2025

(Voir l'article : Innovation et défis au cœur de l'Agence pour l'Informatique financière de l'Etat – Revue de finances publiques, février 2025)

### La Direction du Budget

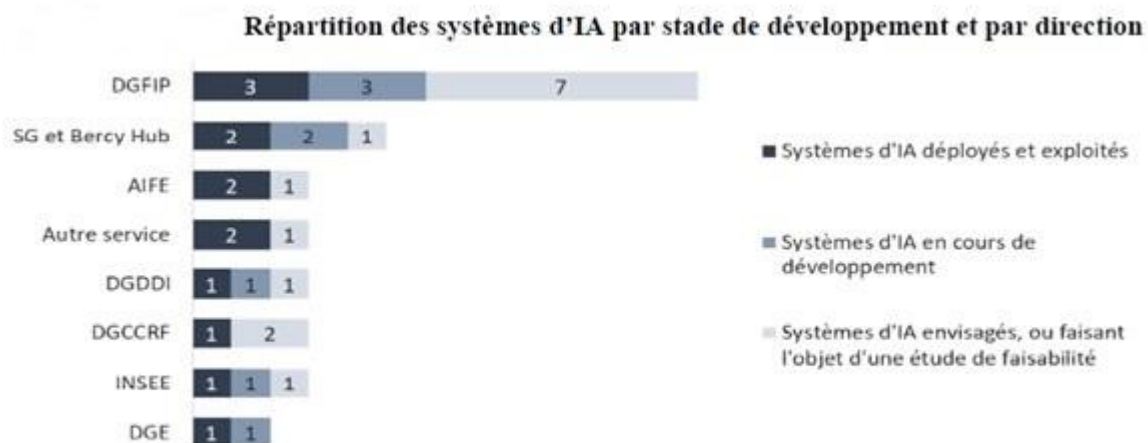
« L'enjeu majeur est de renforcer la maîtrise sur la masse d'informations gérées » souligne Jean-Marc Oleron, chef de service à la Direction du Budget : nous avons à la direction du Budget une grande quantité d'informations, non seulement car nous produisons énormément (entre 10 000 et 15 000 pages de documentation budgétaire chaque année) mais également car nous avons besoin de données pour analyser les projets de mesures nouvelles et être force de proposition. »

Dans son [rapport d'activité 2024](#), la direction évoque les expérimentations et perspectives en intelligence artificielle, dans le cadre du traitement des lois de finances avec un module de génération automatique de résumés des amendements. Les premiers retours d'expérience sont positifs et, l'extension de cette expérimentation constitue une perspective prometteuse pour l'optimisation des processus budgétaires.

(Voir l'article : La direction du Budget et l'Intelligence Artificielle » Oleron, Jean-Marc - Revue française de finances publiques n°169, 2025)

Déployée au sein de la **DGCCRF**, « IA RéponseConso » analyse les dizaines de milliers de questions et remontées des consommateurs que le service RéponseConso reçoit chaque année. L'objectif : prédire les paragraphes les plus adaptés en s'appuyant sur les réponses déjà apportées, et faciliter l'élaboration des messages de réponse par les agents. Pour aller plus loin dans le traitement des demandes des consommateurs reçues via Réponse Conso, la DGCCRF teste actuellement l'usage d'une IA générative pour aider à la rédaction des réponses aux consommateurs, en lien avec la direction interministérielle du numérique. La solution est pensée comme une aide aux agents qui resteront toujours en lien avec les consommateurs.

Voir l'article en ligne : [Détection de fraudes, analyse de données... : comment l'IA a fait son entrée à Bercy](#) – économie.gouv.fr, 11/02/2025



Source : Cour des comptes. Lecture : début 2024, la DGFIP exploite trois systèmes intégrant des technologies d'intelligence artificielle, développe 3 systèmes de ce type et étudie le développement de sept autres systèmes<sup>13</sup>.

### Le point de vue des agents

Dans son rapport, la Cour constate que, « même si les systèmes d'IA améliorent la productivité, ils ne permettent pas nécessairement de libérer des emplois. Dans un certain nombre de tâches, le recours aux systèmes d'IA peut même accroître le volume d'activité des services ».

En conclusion, la Cour préconise d'anticiper avec plus de précision les conséquences du recours à l'IA en termes de ressources humaines, afin de maîtriser ses effets sur la nature des travaux confiés aux

agents et recommande la mise en place d'une évaluation des conséquences de l'IA sur les métiers concernés et ce, dès la phase d'études préalables.

Voir l'article en ligne [Quand les agents des impôts déconstruisent l'argumentaire sur les bénéfices de l'IA](#) – Localtis, 19/12/2024

(Voir l'article en ligne : [La Cour des comptes pointe les lacunes de l'IA au ministère de l'Economie et des finances](#) - Le Mag IT, 18/02/2025)

(Voir l'article : Aux impôts, les agents contestent l'utilité de l'intelligence artificielle – Next, 10/12/2024)

### Projets et évolutions

Pour un meilleur suivi des projets, la Cour des comptes insiste sur la mise en place d'un « pilotage ministériel robuste pour garantir une IA de confiance » et sur l'instauration d'indicateurs de performance et d'évaluation de la qualité des résultats obtenus.

Le Service du Numérique (SNUM) du Secrétariat général des ministères économiques et financiers, s'est doté en 2019 d'une structure d'incubation : le Bercy Hub et à l'initiative du Bercy Hub, une Task Force IA Gen a été créée en avril 2024. Constituée d'une vingtaine d'agents issus de différents services du Secrétariat général et d'une dizaine de directions, celle-ci vise à mutualiser les compétences, idées et initiatives des ministères économiques et financiers autour de projets d'intérêt commun dans le domaine de l'IA, et le cas échéant, faire émerger de nouveaux outils.

Leurs travaux sont orientés autour de trois thèmes : chatbot, recherche sur base de connaissance et synthèse documentaire. Leur progression est consignée dans l'outil de gestion Tuleap et discutée à l'occasion de réunions bi-mensuelles.

Par ailleurs, la Direction interministérielle du numérique (Dinum) a publié fin juillet 2025 une [cartographie](#) des outils d'IA disponibles "sur étagère". Ce panorama a pour vocation de proposer aux administrations publiques des outils pour « mieux naviguer dans l'écosystème IA, découvrir des solutions disponibles, affiner les besoins internes et inspirer de nouveaux usages ». A ce jour, 100 solutions d'intelligence artificielle sont proposées, parmi lesquelles une immense majorité de solutions françaises et européennes.

Voir l'article en ligne [La Dinum a répertorié une centaine de solutions d'IA "sur étagère" à l'intention des administrations](#) - Acteurs publics, 27 août 2025

[Le BERCY HUB, à la croisée des données](#) - [www.bercynumerique.gouv.fr](http://www.bercynumerique.gouv.fr), Mis à jour le 9/9/2025

(Voir l'article : Pour la Cour des comptes, l'IA doit infuser dans tous les services de Bercy - Acteurs publics, 23 octobre 2024)

Enfin, comme le rappelle Amélie Verdier, la Directrice générale des finances publiques : « les promesses de l'IA ne doivent pas faire oublier qu'elle doit se développer dans un cadre responsable et maîtrisé ». L'impact environnemental doit impérativement orienter les choix vers les solutions les plus sobres. Quant au volet sécurité, la Cour des comptes note dans son rapport qu'au sein du ministère « les risques concernant la protection et le cadre juridique des données sont pris en compte de façon satisfaisante ».

(Voir l'article : La DGFIP mise sur l'IA – Servir, Juin 2024)

Le rapport de la Cour des comptes : [L'intelligence artificielle dans les politiques publiques : l'exemple du ministère de l'économie et des finances - Exercices 2018 – 2023](#), juillet 2024

Pour aller plus loin :

[IA, impôts, prestations sociales et lutte contre la fraude](#) – Sénat, Rapport d'information déposé le 02/04/2024

[Intelligence artificielle et action publique : construire la confiance, servir la performance](#) – Conseil d'Etat, 31/03/2022

[Systèmes d'intelligence artificielle publics, quelles urgences pour l'administration en 2025 ?](#) Blog Penser public, 05/02/2025

[Les agents publics face à la vague de l'IA – Le grand débat de la souveraineté numérique, épisode 1](#) – Acteurs publics, juin 2024